

REVUE DE PRESSE

service communication



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 25/03/25

AUJOURD'HUI

Le Petit-Quevilly

Atelier numérique

La médiathèque propose de 9 h à 11 h des ateliers numériques gratuits. Au programme : initiation au smartphone 25 et 27 mars, Initiation à l'ordinateur 22, 24 et 25 avril.

Paris-Normandie

Agglo de Rouen. Quelles classes pourraient ouvrir ou fermer à la rentrée 2025 ?

L'Académie de Normandie a publié la carte pour l'année scolaire 2025-2026. Sur le territoire de la Métropole de Rouen, les ouvertures sont aussi nombreuses que les fermetures.



Pour le moment, la carte scolaire n'est qu'une estimation - photo d'archives

Par Domitille Lefebvre

Publié: 25 Mars 2025 à 06h39

Chaque année, elle est très attendue. L'Académie de Normandie a dévoilé la carte scolaire pour l'année 2025-2026. Dans la métropole rouennaise, on compte 25 ouvertures de classe (15 en maternelle et 10 en élémentaire) et 25 fermetures (11 en maternelle et 14 en élémentaire). Pour le moment, ce ne sont que des estimations qui peuvent encore être modifiées d'ici la fin de l'année scolaire. Voici [les écoles concernées](#).

Ouverture de classe(s) :

- école maternelle Émile Zola à Canteleu (+1)
- école maternelle Georges Clemenceau à Darnétal (+1)
- école maternelle Evode Chevalier à Montville (+3)
- école maternelle Raymonde Lefrançois à Elbeuf (+1)
- école maternelle Jean Zay au Grand-Quevilly (+1)
- école maternelle Albert Camus à Mont-Saint-Aignan (+1)
- école maternelle Camille Claudel à Oissel (+1)
- écoles maternelles Honoré de Balzac, Les Fabulettes et Pierre de Ronsard - François Villon à Rouen (+1)
- école maternelle Roland Leroy à Saint-Étienne-du-Rouvray (+1)
- écoles maternelles Ferdinand Buisson et Gadeau de Kerville à Sotteville-lès-Rouen (+1)
- école élémentaire Claudie Haigneré à Bihorel (+1)
- école élémentaire De la Source à Cailly (+1)
- [école](#) élémentaire Pierre Largesse à Caudebec-lès-Elbeuf (+3)
- école élémentaire Molière à Elbeuf (+1)
- écoles élémentaires Louis Pasteur et Anne Sylvestre à Rouen (+1)
- école élémentaire Césaire Levillain au Grand-Quevilly (+1)
- école élémentaire Roland Leroy à Saint-Étienne-du-Rouvray (+1)

Fermeture de classe(s) :

- école maternelle Capucine à Cléon (-1)
- école maternelle Alphonse Daudet à Elbeuf (-1)
- école maternelle Georges Brassens à Malaunay (-1)
- école maternelle Jeanne Pincepré à Montville (-3)
- école maternelle Louis Duteurtre à Notre-Dame-de-Bondeville (-1)
- école maternelle Charles Nicolle à Rouen (-1)
- écoles maternelles Jean Macé, Paul Langevin et Pauline Kergomard à Saint-Étienne-du-Rouvray (-1)
- écoles élémentaires Marcel Dupré et Pierre Corneille-Mme de Sévigné à Barentin (-1)
- école élémentaire Les portes de la forêt à Bois-Guillaume (-1)
- école élémentaire Maurice Genevoix à Boos (-1)
- école élémentaire Pierre Largesse à Caudebec-lès-Elbeuf (-1)
- école élémentaire Jules Michelet à Elbeuf (-1)
- école élémentaire Victor Hugo à Grand-Couronne (-1)
- école élémentaire Gabrielle Méret au Petit-Quevilly (-1)
- école élémentaire Pierre et Marie Curie à Pavilly (-1)
- école élémentaire Pierre de Ronsard-François Villon à Rouen (-1)
- écoles élémentaires Henri Wallon, Irène Joliot Curie II et Paul Langevin à Saint-Etienne-du-Rouvray (-1)
- école élémentaire Jules Ferry à Saint-Jacques-sur-Darnétal (-1)

Paris-Normandie

Pollution : en Normandie, quelles sont les villes concernées par une mauvaise qualité de l'air ?

Un nouvel épisode de pollution atmosphérique est prévu en date du mardi 25 mars 2025. En Normandie, plusieurs communes sont concernées. On fait le point.

Par Brice Recotillon

Publié: 24 Mars 2025 à 17h33

Gare à vous si vous aviez prévu d'effectuer des activités en extérieur mardi 25 mars 2025. Le ciel particulièrement nuageux réserve bien des surprises. « *L'indice de qualité de l'air sera dégradé à mauvais sur une grande partie de la Normandie en raison de l'augmentation des particules fines* », indique [Atmo Normandie](#).

La côte d'Albâtre dans l'œil du cyclone

Ainsi, l'air respiré sera de « mauvaise qualité » sur une large partie de la Côte d'Albâtre, entre Le Havre et Dieppe. Les « terres cauchoises », à l'image d'Yvetot ou de Port-Jérôme-sur-Seine, ne seront pas épargnées par l'épisode météorologique.

Habituellement en première ligne lorsqu'il s'agit de pollution atmosphérique, la métropole de Rouen verra son indice de qualité de l'air être « dégradé ». Idem pour le pays de Bray.

Le département de l'Eure semble passer à travers les gouttes.

Vous pouvez effectuer une recherche ciblée de votre commune concernant la qualité de l'air en [cliquant ici](#).

Les gestes à adopter

L'observatoire de la qualité de l'air recommande aux personnes ayant des difficultés respiratoires d'adapter leurs déplacements. En cas d'apparition des premiers symptômes, il est vital de prendre conseil auprès d'un professionnel de santé.

Il convient également d'aérer et de ventiler les espaces clos afin d'améliorer la qualité de l'air. Les activités sportives en extérieur doivent être raisonnées afin de ne pas se retrouver en difficulté.

Paris-Normandie

La restauration collective doit éviter les produits au soja

Publié le 25/03/25



L'Anses recommande de ne pas servir d'aliments à base de soja en restauration collective. Unsplash

Les aliments à base de soja (desserts, yaourts, lait, steaks végétaux, tofu, biscuits apéritifs), contiennent des éléments potentiellement nocifs pour la santé, alerte l'Anses.

L'agence sanitaire invite « les acteurs de l'agroalimentaire à revoir les techniques de production et de transformation du soja », afin de réduire les teneurs en isoflavones de leurs produits, dans un avis publié hier.

Les isoflavones sont des phytoestrogènes, des substances végétales proches des hormones féminines (œstrogènes) présentes dans les légumes secs, les légumes, et principalement le soja.

Ils « peuvent interférer avec le fonctionnement hormonal physiologique, et donc conduire à des effets indésirables pour le système reproducteur », explique Aymeric Dopter, de l'Anses.

« Le soja étant la principale source d'isoflavones, l'Anses recommande de ne pas servir d'aliments à base de soja en restauration collective pour éviter une surconsommation », des crèches aux écoles, collèges, lycées, aux restaurants d'entreprises, Ehpad, hôpitaux et cliniques, donc pour « toutes les catégories d'âge ».

« Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur le soja en tant qu'aliment, mais plutôt sur les teneurs en isoflavones que les produits au soja contiennent actuellement », précise M. Dopter. « En attendant d'avoir des sojas moins riches en isoflavones, il faut lever le pied sur la consommation de ces produits », résume-t-il.

L'Anses a tout d'abord défini pour la première fois, grâce aux connaissances scientifiques disponibles, des seuils toxicologiques en dessous desquels il n'y a quasiment pas de risque pour la santé (« valeurs toxicologiques de référence ») : ils sont de 0,02 mg par kg de poids de corps et par jour pour la population générale et 0,01 mg/kg pour les femmes enceintes et en âge de procréer ainsi que les enfants prépubères.

Puis elle a comparé ces valeurs aux niveaux d'exposition alimentaire de la population et constaté un « risque de dépassement » pour les consommateurs d'aliments à base de soja. Ces seuils sont ainsi dépassés par 76 % des enfants de 3 à 5 ans consommant des aliments au soja, 53 % des filles de 11 à 17 ans, 47 % des hommes âgés de 18 ans et des femmes âgées de 18 à 50 ans. En conséquence, l'Agence conseille de « diversifier les aliments d'origine végétale, sachant que les légumes secs autres que le soja sont nettement moins riches en isoflavones » .

Elle s'adresse aussi aux industriels de l'agroalimentaire : si les teneurs en isoflavones dépendent de la variété de soja, des conditions de culture et du degré de maturité de la plante, il est possible de les réduire en utilisant certaines techniques agronomiques et procédés de fabrication.

Cent fois plus dans les biscuits apéritifs

Ainsi les teneurs en isoflavones peuvent varier du simple au double d'un dessert au soja à l'autre, et il y en a 100 fois plus dans les biscuits apéritifs à base de soja que dans la sauce soja. En effet, ces derniers « sont faits avec de la graine de soja toastée, qui va concentrer les isoflavones, alors qu'une fois bouillie la graine va les perdre en partie » , détaille Perrine Nadaud, adjointe de M. Dopter.

« Dans la préparation des produits du soja, que ce soit par lavage, trempage, toute une série d'opérations, des techniques traditionnelles en Asie permettent de réduire les teneurs de ces isoflavones » , complète-t-elle, ainsi qu'en amont, « la sélection des variétés, la localisation, le degré de maturation de la graine » .

Les teneurs en isoflavones peuvent varier du simple au double d'un dessert au soja à l'autre.

À Rouen, les bornes de recharge de voitures sont vandalisées : « Un phénomène qui prend de l'ampleur »

Depuis la mi-mars 2025, des vols de cuivre dans les bornes de recharge rapide se multiplient en Seine-Maritime et dans le secteur de Rouen. On vous explique ce phénomène.



De plus en plus de bornes électriques sont vandalisées dans le secteur de Rouen depuis la mi-mars 2025. (©Stivabc/Illustration/Pixabay)

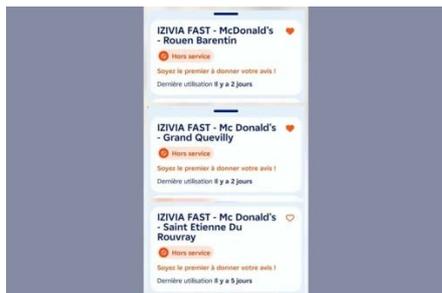
Par [Thomas Rideau](#) Publié le 24 mars 2025 à 6h30

« Nous avons déjà connu quelques cas par le passé, mais pas à ce niveau-là. » **Une épidémie de vols** touche actuellement la Seine-Maritime, et plus particulièrement le secteur de [l'agglomération de Rouen](#) depuis le weekend du 15 et 16 mars 2025. Des vols qui concernent des [bornes de recharges rapides](#) pour les voitures électriques. Ces dernières sont régulièrement **vandalisées** et sont donc inutilisables. On vous explique.

« Ça fait beaucoup de bornes dans le même secteur »

« Une **charge complète coûte 10 euros** et ça prend 1 h 30 ! », explique Maïté Poirel, une automobiliste de l'agglomération Rouennaise qui utilise fréquemment ces bornes de recharge rapide. Et le bon plan, elle l'a flairé. Depuis peu, Izivia, l'un des prestataires qui installe ces bornes rapides et peu coûteuses, a conclu un partenariat avec la chaîne de restauration rapide **McDonald's**. Sur les parkings de ces derniers, on peut désormais retrouver ces fameuses bornes.

La particularité, outre la rapidité et le coût, de ces machines : la présence de câble pour relier la voiture au chargeur (en temps normal, les automobilistes utilisent leur propre câble). Et ce sont ces **câbles qui sont détériorés et volés**. « J'ai l'habitude d'aller charger ma voiture sur le parking du McDo de Grand-Quevilly. Mais les bornes ont été vandalisées. Idem à Saint-Étienne-du-Rouvray et Barentin », déplore Maïté Poirel. « **Ça fait beaucoup de bornes** dans le même secteur. » Et très souvent sur les parkings des McDo.



Les bornes de recharges rapides sont régulièrement vandalisées dans le secteur de Rouen. (©Document transmis)

Problème pour cette utilisatrice et tous les autres : « Il n’y a pas beaucoup de bornes de recharge rapide à ce prix ». Complicant parfois les recherches pour pouvoir **recharger sa voiture**.

Un phénomène « qui prend dans l’ampleur »

« Ce n’est pas un nouveau phénomène, mais ça prend de l’ampleur », prévient de son côté l’association **40 millions d’automobilistes**, contactée par *76actu*. D’après les spécialistes de l’auto, il ne faut pas investir dans [une voiture électrique](#) si on ne peut pas la charger chez soi. « Il faut une borne à domicile. Car, plus il y a des utilisateurs, plus il y a de dégradations, c’est mécanique. »

L’association précise que d’après les remontées de terrain qu’elle peut avoir sur ce sujet, c’est **le cuivre présent dans les câbles** qui intéresse les malfrats. Même constat chez Izivia.

Plus étonnant encore, selon nos informations, ce phénomène touche particulièrement le département de la Seine-Maritime. « Les actes de vandalisme, côté Izivia sont bien tous en Seine-Maritime. Nous avons déjà connu quelques cas par le passé, mais **pas à ce niveau-là** », dénonce **Izivia**.

« Les câbles coûtent cher, devoir les remplacer **nous pénalise** en effet financièrement et surtout ces actes de vandalisme pénalisent au premier ordre nos clients, les utilisateurs de nos réseaux, puisque ces bornes de recharge ne sont **plus utilisables** le temps de réaliser les réparations », indique le prestataire qui précise que d’autres fournisseurs sont touchés par ce phénomène.

Le Monde

« Plus on électrifie le monde pour lutter contre le réchauffement climatique, plus on crée de nouveaux usages qui accroissent la consommation d'énergie »

L'Agence internationale de l'énergie conforte un paradoxe bien connu dans son dernier rapport. Le déploiement de technologies bas carbone limite la hausse des émissions de gaz à effet de serre, mais les besoins des pays émergents contribuent à accroître la demande énergétique, relève Philippe Escande, éditorialiste économique au « Monde ».

Publié hier à 11h46, modifié hier à 12h04



Des ouvriers chargent les climatiseurs pour équiper les logements du village olympique des Jeux de Paris, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 2 juillet 2024. EMMANUEL DUNAND/AFP

L'économiste britannique Stanley Jevons (1835-1882) est passé à la postérité pour la découverte d'un paradoxe spectaculaire. Il a constaté que, plus on inventait des machines économes en charbon, plus sa consommation globale augmentait. Un constat qui désespère encore aujourd'hui les écologistes et renforce leur méfiance envers le progrès technique comme solution au problème du réchauffement climatique.

Le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) apporte une nouvelle illustration du phénomène. Pour la première fois depuis cinquante ans, le pétrole n'a représenté, en 2024, que 30 % de la consommation mondiale d'énergie. A l'inverse, les énergies renouvelables et le nucléaire dépassent désormais les 40 % du total. Pour autant, ni la consommation de pétrole ou de charbon, ni les émissions de gaz à effet de serre, + 0,8 % toutes les deux, ne diminuent.

Multiplication des centres de données

Car, dans le même temps, 2024 a été une année record en matière de demande d'énergie dans le monde. Une partie de cet accroissement, de 2,2 %, soit largement plus que la moyenne des dix dernières années, est paradoxalement due aux nombreuses canicules qui ont dopé l'activité des climatiseurs. Plus généralement, c'est l'électrification des usages, dans l'industrie et les transports, ainsi que la multiplication des centres de données informatiques qui ont provoqué cette hausse. Ainsi, plus on électrifie le monde, notamment pour lutter contre le réchauffement, plus on crée de nouveaux usages qui accroissent la consommation.

A y regarder de plus près, le tableau est plus complexe. En effet, l'accroissement de cette demande d'énergie provient à 80 % des pays émergents. La Chine et l'Inde représentent 90 % de la progression des besoins en charbon. A l'inverse, les pays avancés voient leur consommation ne reprendre que de 1 %. Ce qui fait dire à Fatih Birol, le directeur exécutif de l'AIE, que l'expansion des énergies solaire et éolienne, du nucléaire et de la voiture électrique réduisait le lien entre la croissance économique et les émissions de gaz à effet de serre. En effet, les émissions ont baissé de 1,1 % dans les pays avancés. Mais comme ils ne représentent qu'un tiers du total des rejets de CO₂, cela donne une idée du chemin à parcourir. Et l'enthousiasme du président américain pour le pétrole n'arrangera pas les choses.

Le Monde

Quel est l'état de l'environnement en France ? « Le Monde » dévoile le contenu d'un rapport non publié qui dissèque les progrès et les reculs

« Le Monde » s'est procuré l'édition 2024 du rapport sur l'état de l'environnement en France. Certains indicateurs sont positifs, notamment sur la qualité de l'air ou la surpêche, mais plusieurs mettent en avant des situations préoccupantes.

Par [Matthieu Goar](#)

Publié le 23 mars 2025 à 19h00, modifié hier à 08h57

Cent quarante pages pour ausculter les maux d'une nature sous pression. Le dernier rapport sur l'état de l'environnement en France offre une synthèse éclairante de certaines améliorations, mais aussi de la dégradation des écosystèmes français. Alors que ce document est habituellement publié tous les cinq ans, l'édition 2024, que *Le Monde* s'est procurée, est pour le moment restée dans les tiroirs.

Elle devait pourtant être rendue publique « *avant fin janvier* » 2025, lors d'un « *événement (...) permettant à la ministre [de la transition écologique] de s'exprimer sur les progrès récents* », selon plusieurs notes administratives consultées par *Le Monde*. Histoire de le mettre en lumière, Agnès Pannier-Runacher envisageait même une conférence de presse. Mais la première version du rapport, disponible dès la fin 2024, n'a pas convenu à son cabinet, qui souhaitait « *mieux mettre en avant les tendances d'évolution qui sont bonnes et portent leur fruit* », selon les mêmes notes.

Les agents du service des données et études statistiques (SDES), rattaché au Commissariat général au développement durable, qui ont concocté le document, ont donc renvoyé une version fin janvier, en mettant en valeur certains indicateurs-clés et les évolutions entre 2019 et 2024, quand les données scientifiques le permettaient. Ils ont aussi ajouté un résumé de quatre pages.

Mais, malgré neuf versions successives, les contacts se sont espacés avec le cabinet de la ministre, et aucune date de publication n'est prévue. A tel point que certains agents du SDES, « *frustrés par ce blocage* » à un moment où l'écologie disparaît du débat public, ont préparé une lettre à Agnès Pannier-Runacher pour lui rappeler que la France s'est engagée, [en signant la convention d'Aarhus](#), à publier tous les cinq ans ce panorama complet, ce que tous les gouvernements ont fait depuis 1994.

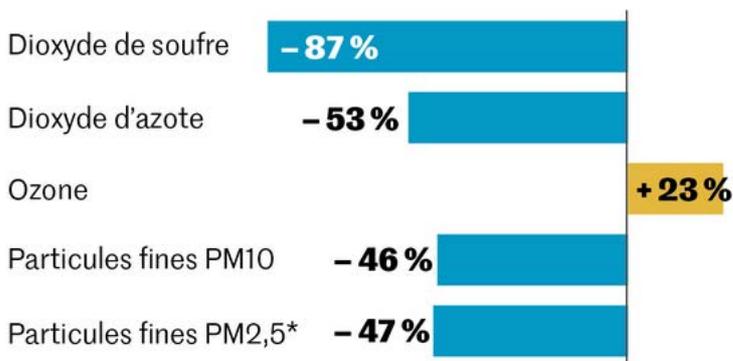
La qualité de l'air s'améliore

L'entourage de la ministre explique ce retard par le « *calendrier politique des derniers mois* » et assure que les demandes de modifications étaient purement formelles, visant à « *mettre en avant les tendances, qu'elles soient bonnes ou mauvaises* ». « *Il n'y a pas de sujet de fond, d'autant plus que les données que contient le rapport sont déjà publiées* », affirme le ministère, qui promet qu'il sera publié « *dans les prochaines semaines* ».

A travers des infographies, des interviews de scientifiques et des textes clairs, ce document explore quatre thématiques fondamentales : l'épuisement des ressources naturelles, la pollution des milieux naturels, le changement climatique et le déclin de la biodiversité. Si les efforts paient dans certains domaines, l'économie et les modes de vie continuent de peser sur les écosystèmes et, in fine, sur la santé des Français et la résilience de beaucoup de filières économiques.

Cette revue des données existantes permet aussi de comprendre les interactions et la globalité du défi écologique, trop souvent résumé à l'urgence climatique. « *L'extraction de ressources naturelles constitue une source de pollution des milieux naturels, qui elle-même contribue au changement climatique, ce dernier étant l'un des facteurs aggravants du déclin de la biodiversité* », soulignent ainsi les auteurs.

Evolution des concentrations annuelles de polluants dans l'air extérieur, en milieu urbain entre 2000 et 2023



* 2009-2023

Infographie *Le Monde*

Source : *Etat de l'environnement en France, rapport 2024*, ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Quelques indicateurs connaissent une évolution positive. Ainsi, grâce aux évolutions technologiques et au durcissement des normes dans les transports ou l'industrie, la qualité de l'air s'améliore. Depuis 2000, la baisse du dioxyde d'azote a été de 53 % et celle du dioxyde de soufre de 87 %. Cette amélioration globale n'empêche pas des situations beaucoup plus dégradées dans les agglomérations de l'Île-de-France, de l'est du pays et à Mayotte lors des pics de canicule.

Mortalité des arbres

Autre indicateur plutôt favorable, grâce aux quotas, la surpêche touche moins de populations de poissons (de 53 % à 41 % entre 2000 et 2021) alors que ce taux est en nette augmentation dans le monde (de 27 % à 38 %). Et, depuis la fin du XIX^e siècle, la forêt continue de gagner du terrain : elle couvrait 19 % du territoire en 1908, contre 32 % aujourd'hui. Sauf que la mortalité des arbres et leur croissance sont affectées par le changement climatique et la prolifération de bioravageurs. Entre 2014 et 2022, la croissance

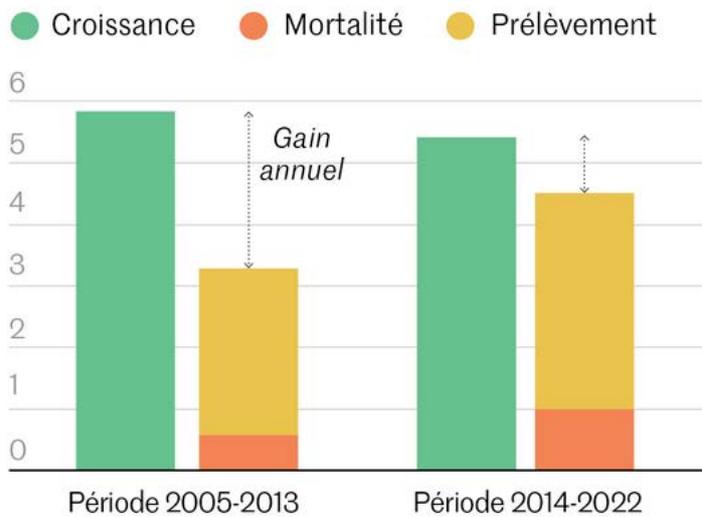
des arbres n'a plus été que de 0,9 mètre cube par hectare et par an, contre 2,5 entre 2005 et 2013.

Des forêts encore en croissance mais fragiles



C'est la part du territoire métropolitain couvert par **la forêt en 2023**, selon l'IGN.
En 1908, la forêt ne couvrait que **19 % du territoire**.

Evolution des flux de bois, en m³ par hectare et par an

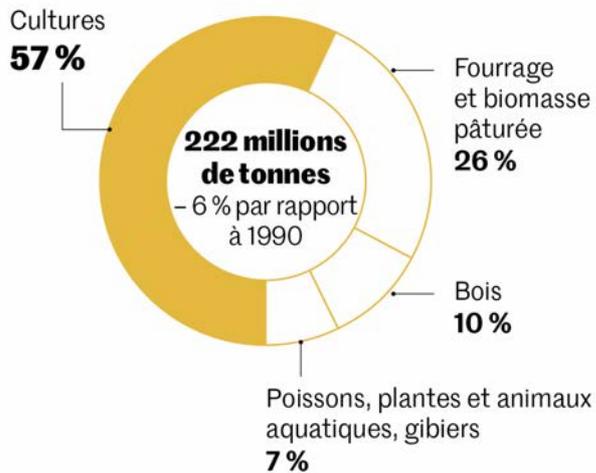


Infographie *Le Monde*

Source : *Etat de l'environnement en France, rapport 2024*, ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Un recul de la production de la biomasse

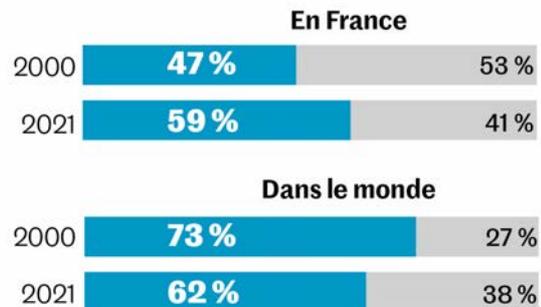
Production de la biomasse sur le territoire français, en 2022



Infographie Le Monde

Evolution de l'état des populations de poissons pêchés en France et dans le monde, en %

● En bon état ● Surpêchées

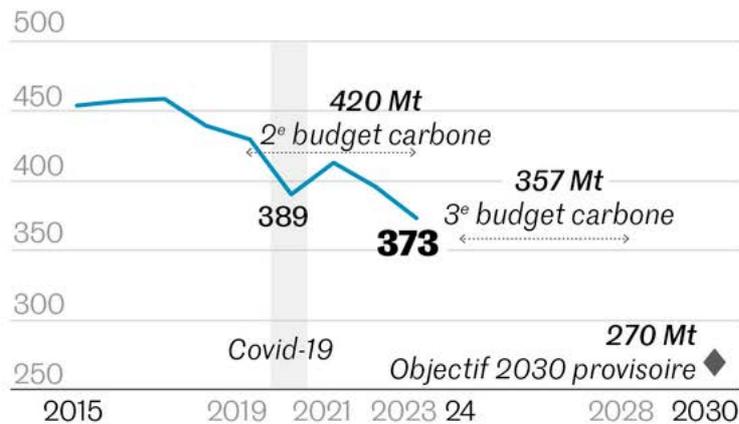


Source : *Etat de l'environnement en France, rapport 2024*, ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

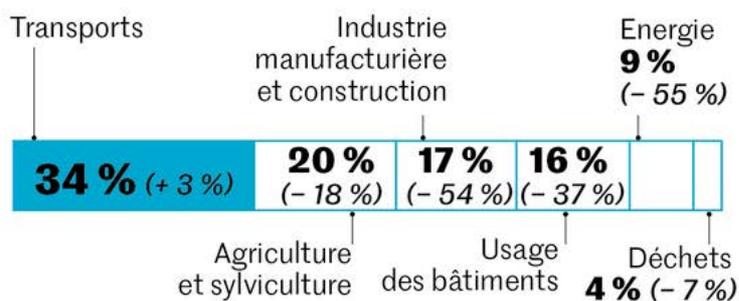
Enfin, parmi les indicateurs qui auraient pu être mis en avant par la ministre de la transition écologique, la diminution des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine se poursuit (- 31 % entre 1990 et 2023). Cette évolution est due principalement aux progrès dans les secteurs de l'industrie (- 54 %) et du bâtiment (- 37 %), et s'est accélérée en 2023 (- 5,8 %), mais va sans doute connaître un ralentissement en 2024. Pour tenir la trajectoire de - 55 % en 2030, la moyenne devra se maintenir à - 4,5 % par an. « *Les actions individuelles et collectives nécessitent d'être renforcées* », préconisent les auteurs, qui rappellent que « *l'empreinte carbone de la France est incompatible avec l'accord de Paris [visant à limiter le réchauffement à + 1,5 °C]* ».

Des émissions de gaz à effet de serre en baisse

Emissions de gaz à effet de serre de la France et objectifs climatiques politiques, en millions de tonnes équivalent CO₂



Répartition des émissions de gaz à effet de serre, par secteur en France en 2023*, et évolution entre 1990 et 2023



* hors UTCATF : utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

Infographie *Le Monde*

Source : *Etat de l'environnement en France, rapport 2024*, ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Sur ce sujet, le rapport n'omet pas les défis écologiques de la transition énergétique. Pour s'extraire des fossiles (63 % de l'énergie totale consommée en 2022), l'électrification des véhicules et la production d'énergie d'origine renouvelable vont nécessiter l'extraction de métaux comme le lithium.

Plusieurs projets miniers sont en cours de développement en France. Un défi, alors que de nombreux sites portent encore les séquelles de leur passé industriel et minier. En 2023, plus de la moitié des 3 316 sites et sols pollués recensés dans la base de données Basol, et dont le polluant est connu, le sont par des métaux lourds (1 748 sites), 23 % par l'arsenic (768 sites) et 13 % par le mercure (445 sites). « *La grande force de ce genre de document est de ne pas regarder le problème écologique par un seul prisme et surtout d'être factuel et non moralisateur sur nos modes de vie*, estime Anne Bringault, directrice des programmes de

Réseau Action Climat. *Il y a de multiples signaux d'alerte très forts. Il ne suffit pas de changer à la marge certaines choses, il faudrait une transformation radicale qui s'appuie sur une limitation de la consommation de ressources. »*

Les conséquences de l'hyperconsommation

Car les modes de vie actuels continuent à malmener des écosystèmes de plus en plus affaiblis par le réchauffement climatique. La ressource disponible en eau a ainsi diminué de 14 % entre les périodes 1990-2001 et 2001-2022, notamment à cause de l'évapotranspiration plus importante. Et l'agriculture, à cause principalement de l'irrigation, représente 60 % de la consommation d'eau, celle qui n'est pas rendue immédiatement aux milieux aquatiques. *« On vient d'avoir des débats sur une loi d'orientation agricole, et les discussions auraient peut-être pu être un peu différentes avec cette mise en perspective, analyse Antoine Gatet, président de France Nature Environnement. C'est indispensable pour penser les décisions publiques. »*

Une diminution des ressources en eau

Volume de la ressource en eau en France métropolitaine, en milliards de mètres cubes

- Provenant des précipitations
- Arrivant des pays voisins



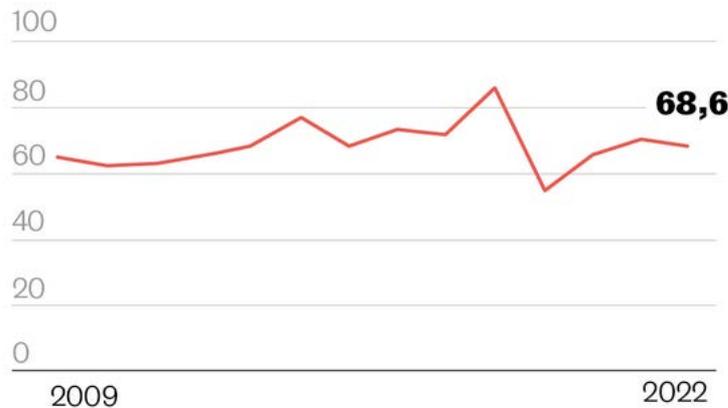
Infographie *Le Monde*

Source : *Etat de l'environnement en France, rapport 2024*, ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

Les pollutions liées à l'usage des pesticides sont toujours aussi préoccupantes. Le rapport souligne, certes, la diminution progressive des plus dangereux (- 35 % sur le volume des molécules considérées comme cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction entre 2015-2017 et 2020-2022). Mais 68 600 tonnes de substances actives ont été vendues en 2022, un volume proche de la moyenne des ventes déclarées entre 2009 et 2021 (+ 1 %). Un autre indicateur, le nombre de doses unités, qui mesure l'intensité de l'usage des produits de traitement, a connu une diminution de 11,5 % en 2020-2022 par rapport à la moyenne 2015-2017. Mais il ne baisse plus depuis trois ans.

Produits phytosanitaires, un bilan mitigé

Quantité de substances phytosanitaires actives vendues en France, en milliers de tonnes



Infographie *Le Monde*

Source : *Etat de l'environnement en France, rapport 2024*, ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques

L'hyperconsommation a des conséquences immenses sur les écosystèmes. Le plastique, recyclé seulement à hauteur de 21 %, se fragmente en particules dans l'air, les cours d'eau, les sols et jusqu'en mer, où la densité de microplastiques varie de 17 000 à 88 000 unités/kilomètre carré en France métropolitaine, la Méditerranée étant la plus touchée. Alors que le rapport souligne que ces pollutions doivent encore être mieux mesurées, les contaminations de plans d'eau et de rivières par les PFAS, ces « polluants éternels » générés par l'industrie, existent dans chaque bassin-versant.

La biodiversité française paie un tribut particulièrement lourd. Alors que l'indice de risque d'extinction des espèces de l'Union internationale pour la conservation de la nature a doublé en métropole entre 2000 et 2023 (17 % des espèces risquent la disparition), il atteint des proportions dramatiques à La Réunion (46 %) et est en augmentation rapide dans d'autres territoires d'outre-mer (+ 74 % à Wallis-et-Futuna, + 188 % à Mayotte). Ces lieux sont cruciaux puisque l'outre-mer abrite 84 % des 21 976 espèces endémiques de la France et 10 % des récifs coralliens mondiaux.

Même si le rapport relève la réussite de certaines politiques de protection sur des animaux emblématiques (le castor et la loutre avaient quasiment disparu à la fin du XX^e siècle, l'un de ces deux animaux ou les deux en même temps sont maintenant présents dans 61 % des mailles de 10 kilomètres sur 10 kilomètres du territoire), les populations d'autres espèces sont en chute libre. Ainsi, entre 1989 et 2023, le nombre d'oiseaux présents en milieux bâtis s'est effondré de 44 %.

Les milieux les plus riches en espèces diminuent. La surface de prairies en France est passée de 13,2 millions d'hectares à 9,6 entre 1950 et 2020. Et les dernières années, malgré la replantation annuelle d'environ 7 000 kilomètres de haies, plus de 23 500 kilomètres ont été arrachés tous les ans. L'utilisation des produits chimiques entraîne une dévitalisation des

sols et une très grande mortalité des insectes pollinisateurs nécessaires à « *70 % des espèces cultivées pour l'alimentation en France* », rappelle le texte.

En 2021, l'argent consacré à la lutte contre toutes ces pollutions s'élevait à 46 milliards d'euros, en augmentation de 24,5 milliards par rapport à 2020. Ces montants importants, supportés par l'Etat, les collectivités et le secteur privé, restent pourtant « *inférieurs au coût global de la pollution supporté par la société, incluant notamment l'augmentation des dépenses de santé, la perte de biodiversité, la baisse des rendements agricoles, la dégradation des bâtiments, etc.* », précise le rapport. Un énième signal aux décideurs politiques, qui avaient nettement augmenté le budget vert à l'automne 2023, avant de procéder à des coupes drastiques à cause du déficit excessif de la France.